



N° 32
12/12/19

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, il ne peut se substituer à une observation personnelle dans sa parcelle.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner faites votre demande à ecophyto@idf.chambagri.fr en spécifiant la filière.

A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

Cresson : les infestations de larves de chironomes sont en augmentation mais restent tout de même faibles par rapport aux autres années.

CRESSON

5 PARCELLES OBSERVEES DANS LE RESEAU

RAVAGEURS

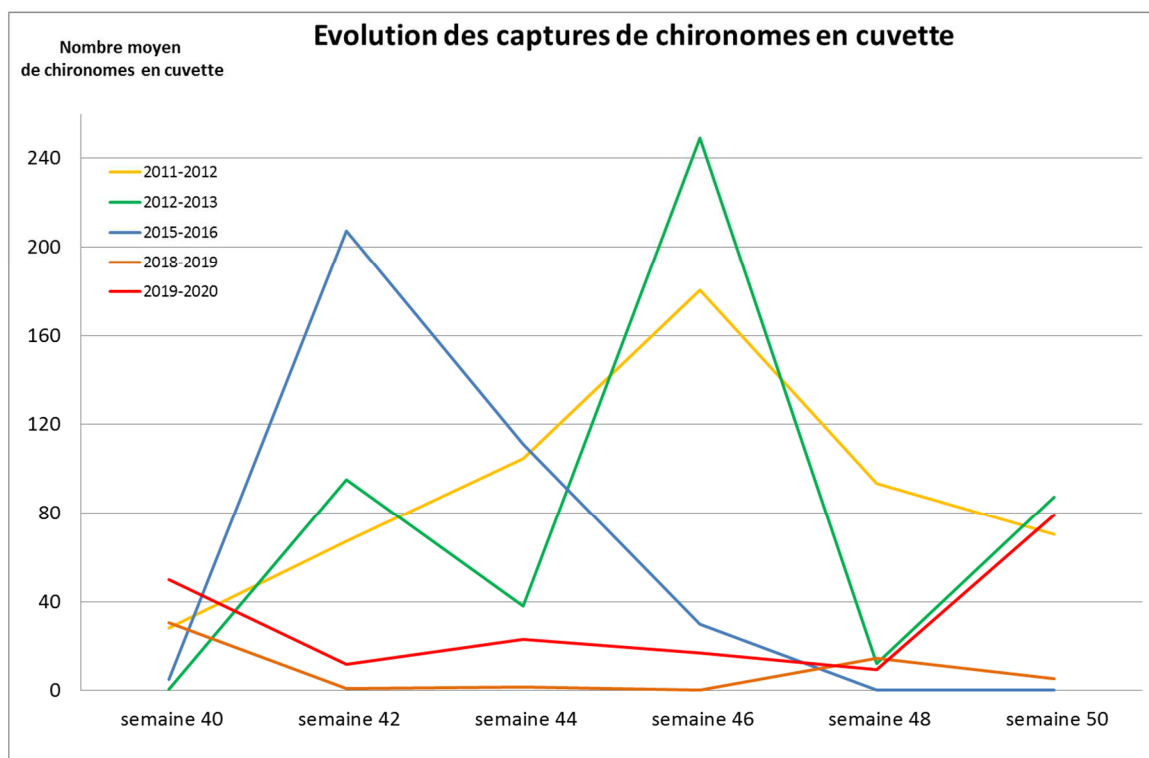
• CHIRONOMES



Les captures moyennes de chironomes sont en augmentation depuis le dernier relevé. En effet, cette semaine, la valeur moyenne des captures de chironomes est de 79 individus mais seuls 80% des sites sont impactés. De plus, une forte hétérogénéité des captures entre sites s'observent tout comme entre bassins pour un même site. Lors du dernier relevé, il y a quinze jours, 100% des sites avaient enregistré des captures avec en moyenne 18 individus piégés.

	nombre moyen de chironomes capturés en cuvette		
	semaine 46	semaine 48	semaine 50
Moigny s/Ecole	48	10	75
Maisse	17	5	175
D'Huisson-Longueville	0	2	144
St Hilaire	19	21	1
Méréville	7	15	0

Par rapport aux précédentes années, les captures jusqu'il y a 15 jours sont assez faibles tout comme l'an passé. Cette semaine, les captures sont en augmentation et atteignent celles des années 2011 et 2012 ; elles sont nettement supérieures à celles de 2015 ou 2018.



Cette semaine, des larves de chironomes ont été observées dans tous les sites d'observation et trois d'entre eux dépassent le seuil indicatif de risque. Les infestations sont en augmentation par rapport au dernier relevé puisqu'il y a quinze jours quatre sites étaient touchés.

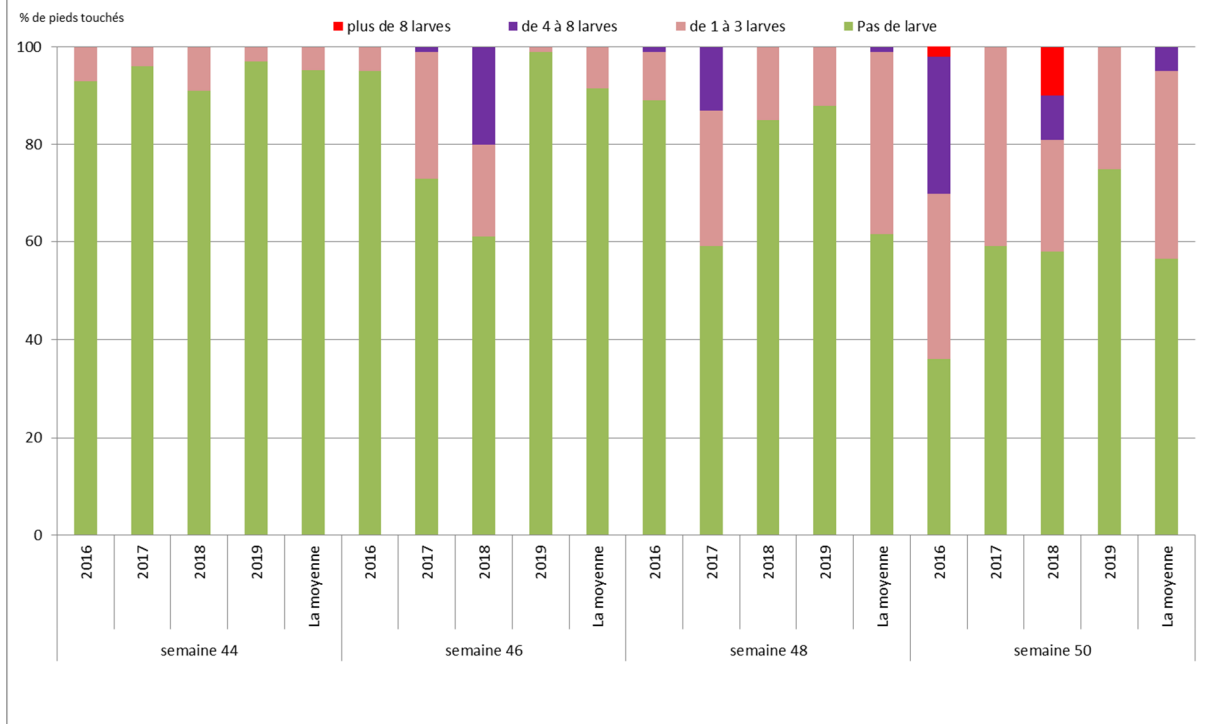
		Evolution du nombre de larves de chironomes							
		semaine 48				semaine 50			
		0	1	2	3	0	1	2	3
Note de									
Moigny s/Ecole	80%	20%	0%	0%	90%	10%	0%	0%	
Maisse	75%	25%	0%	0%	60%	40%	0%	0%	
D'Huisson-Longueville	95%	5%	0%	0%	65%	35%	0%	0%	
St Hilaire	90%	10%	0%	0%	75%	25%	0%	0%	
Méréville	100%	0%	0%	0%	85%	15%	0%	0%	

- Note de :**
- 0 : aucune larve
 - 1 : entre 1 et 3 larves par pied
 - 2 : entre 4 et 8 larves par pied
 - 3 : plus de 8 larves par pied

Par rapport à l'année dernière, les infestations des larves de chironomes sont largement inférieures. En effet, l'an passé à la même période 45% des pieds étaient porteurs d'au moins une larve de chironomes contre 25% cette année. De plus l'an passé sur les 45% de pieds touchés 9% des pieds avaient entre 4 et 8 larves par pied et 10% étaient porteurs de plus de 8 larves par pied.

Les infestations de larves de chironomes sont inférieures à la moyenne. (Voir graphique ci-dessous).

Evolution des larves de chironomes selon les années



A RETENIR

Seuil indicatif de risque : 20% des plantes avec au moins 1 larve

Risque : le risque est modéré à fort d'autant plus que la pose des voiles d'hivernage permet de maintenir les populations de chironomes en-dessous. Trois des cinq sites suivis dépassent le seuil indicatif de risque. Réalisez des observations dans vos bassins ou lors de la préparation de vos bottes de cresson. Les infestations peuvent être totalement différentes entre bassin d'un même site.

• MOUCHE DU CRESSON, *Hydrellia Nasturtii* et *Hydrellia* sp

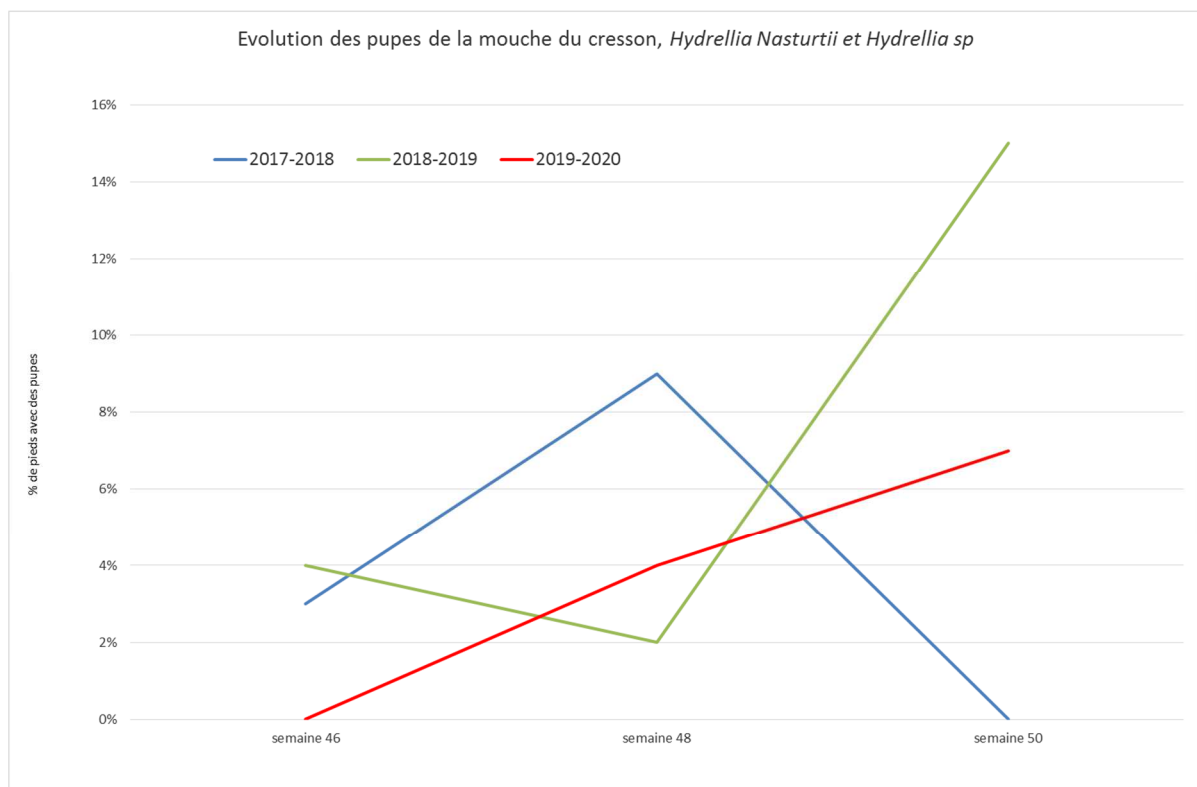


Des pupes sont toujours observées dans deux des cinq sites du réseau. Sur celui de Moigny-sur-Ecole, les infestations sont en augmentation puisque cette semaine 30% des pieds sont touchés contre 15% lors du dernier relevé. Le second site touché cette semaine est celui de Méréville avec 5% des pieds infestés.



	semaine 48		semaine 49	
	% de pieds avec des pupes de la mouche du cresson	Nombre moyen de pupes par pied	% de pieds avec des pupes de la mouche du cresson	Nombre moyen de pupes par pied
Moigny s/Ecole	15%	0,03	30%	0,18
Maisse	5%	0,04	0%	0
D'Huison-Longueville	0%	0	0%	0
St Hilaire	0%	0	0%	0
Méréville	0%	0	5%	0,5

Les infestations de cette semaine sont supérieures à celles de l'an passé à la même période mais restent inférieures à celles de 2017.



MALADIES

• MALADIE DE LA RACINE CROCHUE, spongospora



Cette semaine, des symptômes de la maladie de la racine crochue sont observés sur tous les sites suivis avec des infestations allant de 10 à 35% de pieds faiblement touchés. Les infestations se maintiennent quasiment au même niveau que lord du dernier relevé, il y a quinze jours.



Racine crochue (FREDON IDF)

Evolution de la maladie de la racine crochue												
Note de	semaine 46				semaine 48				semaine 50			
	0	1	2	3	0	1	2	3	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	100%	0%	0%	0%	30%	35%	10%	0%	75%	25%	0%	0%
Maisse	100%	0%	0%	0%	65%	35%	0%	0%	85%	15%	0%	0%
D'Huison-Longueville	100%	0%	0%	0%	80%	20%	0%	0%	70%	30%	0%	0%
St Hilaire	100%	0%	0%	0%	90%	10%	0%	0%	90%	10%	0%	0%
Méréville	100%	0%	0%	0%	90%	10%	0%	0%	65%	35%	0%	0%

- Note de :** 0 : pas de pieds malades
1 : pied faiblement touché par la maladie
2 : pied moyennement touché par la maladie
3 : pied fortement touché par la maladie

Dans la région, la maladie de la racine crochue ne pose pas de problème de nutrition mais peut provoquer ponctuellement la maladie de la tache jaune par temps frais lorsque les voiles d'hivernage ne sont pas posés ou bien mal mis.

A ce jour aucun symptôme de la maladie de la tache jaune n'a été observé dans les bassins suivis. Il est néanmoins indispensable de bien positionner les voiles afin de limiter l'apparition des symptômes. En général, les symptômes apparaissent soit en tête ou en pieds de bassin ou encore le long des bordures, à l'endroit où le voile d'hivernage est absent.

-
- **Observations** AGRICULTEURS, FREDON IDF, Chambre d'Agriculture de Région Île de France.
 - **Rédaction** FREDON IDF : Céline GUILLEM.
 - **Comité de relecture** Chambre d'Agriculture de Région Île de France, SRAL.